

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf.: CV/D100_2021

Séance du 28.10.2021 - Convocation du 20.10.2021

Compte rendu affiché le 8 novembre 2021

Président de séance : Éric BELLOT

Secrétaire de séance : Leïla BEN MAHFOUD

Présents Éric BELLOT, Eva ARTETA-CRISTIN, Anne MOREL, Vincent

ALAMERCERY, Séverine DEJOUX, Florian JEDYNAK, Michel ROULLIAT, Florence GAGNEUR, Yves ARTETA, Jérôme JARDIN, Kamal DJEMAA, Isabelle BOGAS, Véronique CHIAVAZZA, Gérard PLAISANTIN, Odile BALTHAZARD, Nicolas PASTY, Claire AZEMA, Nicole MESSÉGUÉ, Nasser MESSAÏ, Leïla BEN MAHFOUD, Philippe JUSTE, Patrick SAILLOT, Gisèle COIN, Guillemette

DEBORDE, Christophe BRUNETTON.

Absents représentés Roger PEDOJA par Michel ROULLIAT ; Florence BERGER par

Vincent ALAMERCERY.

Excusés Patrick RACHAS, Nelly NAVARRO-TACHON.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	25
Votants	27
Exprimés	27

Objet: Convention de mise en commun du Pack ADS Demat avec la Métropole de Lyon

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ:

- OUÏ l'exposé de Monsieur l'Adjoint et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- CONSIDÉRANT l'intérêt que présente la mise en commun entre la Métropole de Lyon et la commune du "Pack ADS Demat",

- DECIDE:

- **D'APPROUVER** le principe de la mise en commun de l'application "Pack ADS" avec la Métropole de Lyon,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de mise en commun du "Pack ADS", jointe en annexe, et à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision,
- **DE DIRE** que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme, Neuville-Sur-Saône, le 28 octobre 2021

Le Maire, Eric BELLOT.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 08/11/2021

- Publication ou affichage le 08/11/2021

Eric BELLOT, Maire.

HÔTEL DE VILLE Place du 8 mai 1945 – BP 0135 69582 Neuville-sur-Saône Cedex Téléphone: 0472 08 70 00 Télécopie: 0478 91 26 92 www.mairie-neuvillesursaone.fr accueil@mairie-neuvillesursaone.fr